

La Céramique, la verrerie :  
journal de la Chambre  
syndicale...

Chambre syndicale.... Auteur du texte. La Céramique, la verrerie :  
journal de la Chambre syndicale.... 1929-02-25.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

# La fondation de la Société "des Amis de Sèvres"

## Le Soixantième Anniversaire de la Chambre Syndicale de la Céramique et de la Verrerie

### VISITE DE LA MANUFACTURE NATIONALE ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DE LA SOCIÉTÉ "DES AMIS DE SÈVRES"

RÉPONDANT à l'appel de M. Marc Lefébure, Président de la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie et de M. Lechevallier-Chevignard, Directeur de la Manufacture Nationale de Sèvres, appel dont la presse et plus spécialement *Céramique et Verrerie*, *l'Intransigeant* et *Le Temps* s'étaient fait l'écho, un public de choix : amateurs et collectionneurs d'art, critiques, hauts fonctionnaires, présidents de groupements syndicaux, industriels, chefs des établissements du commerce de luxe et tous ceux qui s'intéressent à la céramique, se sont donné rendez-vous à Sèvres, le mardi 5 février, dès 9 h. 30, pour assister à la visite des ateliers de la Manufacture Nationale et prendre part à l'Assemblée constitutive de la Société des "Amis de Sèvres". Un certain nombre de membres de la Chambre syndicale étaient présents ou représentés. Quelques-uns, empêchés, s'étaient fait excuser.

Grâce aux diligentes mesures de l'actif Directeur de la Manufacture, les visiteurs, répartis par groupes, sous la conduite de techniciens réputés de la Manufacture et plus spécialement de MM. Granger, chef du laboratoire d'essais et Baudin, chef de fabrication, eurent la bonne fortune de pouvoir s'initier à quelques-uns des secrets de la vaste et quasi-mystérieuse usine et de se rendre compte, grâce aux simples et savantes explications techniques des chefs de groupes, des différentes phases de la préparation des œuvres d'art, depuis l'emploi de matières premières, jusqu'à la réalisation des objets finis, en passant par une série de manipulations souvent délicates.

Une série de manœuvres au tour, véritable "tour de prestidigitation" actionné avec une remarquable "dextérité" par un des artistes de la Manufacture, intéressa vivement les visiteurs, en leur chantant la gamme alléchante des réalisations possibles d'une pâte, hélas, bien fragile.

\* \* \*

Quand, à 10 h. 30, M. François-Poncet, Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique et des Beaux-Arts, accompagné de M. Paul-Léon, Directeur général des Beaux-Arts, fait son entrée, les "Amis de Sèvres", dont le nombre s'accroît aussitôt, se rassemblent dans le salon d'honneur du Musée.

Le bureau de l'Assemblée constitutive est composé de MM. François-Poncet, Paul-Léon, Lechevallier-Chevignard et Marc Lefébure.

Dans son discours "d'inauguration", M. le Ministre félicite le Président de la Chambre syndicale d'avoir mis sur pied la nouvelle société dont la réalisation s'imposait et remercie le Directeur de la Manufacture Nationale d'y avoir aidé. Il dégage les buts, donc l'avenir, du nouveau groupement, en esquisse les avantages, au point de vue des budgets de la Manufacture et du Musée et de la participation de l'Etat. Il apporte à la nouvelle Société toute la sollicitude des Pouvoirs publics.

M. Marc Lefébure prend la parole. Le Président de la Chambre syndicale dit sa gratitude à M. Lechevallier-Chevignard et à ses dévoués collaborateurs : MM. Haumont, conservateur du Musée Céramique, et Pourchet, secrétaire de la Direction, de l'accueil pratique qu'ils ont réservé à son initiative.

Après l'avoir justifiée pleinement par un bref rappel de l'histoire du Musée, M. Marc Lefébure définit le programme général d'action que peuvent se proposer les "Amis de Sèvres". Ils devraient, notamment — c'est une des faces de leur activité — rechercher les objets anciens susceptibles de compléter les collections du Musée et faire appel aux artistes et industries de qui ils solliciteraient le don d'œuvres actuelles, „ fussent-elles à l'avant-garde de l'art". Ils ne devront pas oublier qu'ils doivent envisager de perfectionner l'aménagement de l'Ecole nationale supérieure de Céramique et d'y rendre plus attrayant l'enseignement et l'étude.

M. Péroté, Directeur administratif de la Chambre syndicale, donne ensuite lecture des statuts que le Ministre, après diverses interventions remarquées de M. Legay, fait adopter par l'Assemblée.

Il est alors procédé à l'élection des vingt membres du Comité de direction, qui est ainsi composé :

MM. Alluau, Georges Bernard, Paul Bocquillon, Chavance, Docteur Chompret, Darblay, Fernand David, Gastineau, Haumont, James Hyde, Lechevallier-Chevignard, Marc Lefébure, Marquet de Vasselot, Metmann, Péroté, Pourchet, Rouard, Alex. Rozembergh, Baron Edouard de Rotchschild, David Weill.

M. Lechevallier-Chevignard donne à l'Assemblée lecture de la liste des personnalités inscrites comme "Amis de Sèvres". C'est un contingent déjà respectable, qui s'accroît de nouvelles inscriptions réalisées en séance.

A l'issue de l'Assemblée, qui prit fin à midi, les membres du Comité se sont réunis et ont envisagé la très prochaine formation du bureau de la Société.

## Le Dîner au Palais d'Orsay

A 19 h. 30, les salons du Palais d'Orsay s'emplissent des personnalités et convives qui prennent part au banquet organisé par la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie pour fêter son soixantième anniversaire et la fondation de la Société des Amis de Sèvres.

Le président de la Chambre syndicale, M. Marc Lefébure, entouré de MM. Géo Rouard et Léon Houdaille, présidents d'honneur, Paul Bocquillon, premier vice-président, et Robert Bloch, secrétaire général, font les honneurs à nos invités, parmi lesquels : MM. Georges Bonnefous, ministre du Commerce et de l'Industrie ; Dézarrois, chef de Cabinet, représentant M. François-Poncet, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique et des Beaux-Arts ; Lemarchand, président du Conseil Municipal ; Richard, sénateur des Vosges ; Donatien de la Rochefordière, juge consulaire, représentant M. Mignot-Mahon, président du Tribunal de Commerce de la Seine ; Baudet, président de la Chambre de Commerce de Paris ; Auguste Lefébure, conseiller municipal ; Lechevallier-Chevignard, directeur de la Manufacture Nationale de Sèvres ; Boizard, chef de bureau du chiffre d'affaires au Ministère des Finances ; Loebnitz, président du Comité central des Chambres syndicales ; Houtart, représentant M. Triquet, empêché, président du Comité central des Maîtres de verreries de France ; Guérineau, président de l'Institut céramique ; Magne et Bernardaud, délégués de l'Union des fabricants de porcelaine de Limoges ; Alluau, vice-président du Conseil d'Administration de la Manufacture nationale de Sèvres, président du groupement de défense de la porcelaine de Limoges ; Balleroy, vice-président, fabricant de porcelaines à Limoges ; Desmarquets, président du Syndicat des fabricants de produits céramiques ; Bobin, président de la Chambre syndicale de la verrerie en flaconnage ; Gentil, ingénieur du service technique de la Société des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain ; Pichot, président du Comité de la Foire de Paris ; David Michel, administrateur délégué de la Foire internationale de Lyon ; Val, président de la Chambre syndicale des négociants faïenciers de France en gros et demi-gros ; Wacrenier-Menu, président de la Chambre syndicale des négociants en porcelaines et cristaux ; Bocquillon, président de la Société amicale de secours mutuels „ La Céramique ” ; Benoit, président de la Société amicale de secours mutuels de la Céramique et de la Verrerie ; Derombies, président de la Chambre syndicale des Représentants et Voyageurs de commerce en céramique et verrerie ; Bruzeau, avocat conseil judiciaire ; l'Agence Havas ; Sollar, directeur de la Fédération française des artistes ; Faugeron, directeur des faïenceries de Montereau, etc.

Le service de contrôle est assuré par MM. Lacroix et Sénac ; le service de réception et placement des convives par MM. Legay, Péroté, Lobjoy, Paul Rouard Lubin-Blum, sous les auspices de M. Halter, commissaire général de la fête.

Soixante personnalités prennent place à la table d'honneur disposée en fer à cheval.

La décoration de la table d'honneur est assurée par la Manufacture Nationale de Sèvres, qui a bien voulu, à

cette occasion, prêter son magnifique Surtout, groupes des chasses d'Oudry. Le Palais d'Orsay a fourni les fleurs.

C'est un véritable grand banquet corporatif auquel sont présents ou représentés les Présidents du Conseil d'Administration, Chefs d'établissement et Directeurs des principales firmes de la faïence, du grès, de la porcelaine, de la verrerie et de la cristallerie et un certain nombre d'amis de Sèvres.

Parmi les convives, nous avons remarqué :

MM. Alluau, Avenard, Avenard (Mme), Baudet, Balleroy, Barbieux, Bareillier, Baudet, Benoit, Bernardaud, Benson, Bloch (Jules), Bloch (R. Jacques), Bloch (Robert), Bobin, Bocquillon, Boileau-Mercier, Boizard, Bonnefous, Boyer, Bruzeau, Capgras, Clerjon, Compagnie des Cristalleries de Baccarat, Compagnie des Cristalleries de Choisy-le-Roi et Lyon, Couvreur (Jules), Cochand, Dannenhoffer, Dardel, Desforges-Naudot (Mme), Desforges (Mme Marie), Desmarquets, Dézarrois, Derombies, Dubot, Dubot (Mme), Faugeron, Férasson, Geiger (baron de), Godin (A.), Godin (J.), Geiger (de), Gentil, Guérineau, Guastalla, Halter, Hans, Harant (Mlle), Haviland (Guy), Haviland (Mlle Nadine), Havas (Agence), Hildgen, Houdaille (Léon), Houtart, Laffitte et Tissot, Lacroix, Lapina, Laporte, Laporte (Mme), Léger (Société Rhône-Poulenc), Lechevallier-Chevignard, Legay, Lefébure (Auguste), Lefébure (Georges), Lefébure (Marc), Lemarchand, Lobjoy, Lubin-Blum, Loebnitz, Magne, Marcas, Marin, Marin (Mlle), Meiss (Maison Daum), Michel (David), Mouzin (Ch.), Péroté, Pichot, Plique, Poignard, Renou, Renson, Richard, Rouby, Rochefordière (Alain de la), Rochefordière (Donation de la), Rooseels, Rouard (Géo), Rouard (Mme), Rouard (Paul), Sénac, Sollar, Tessier, Tharaud, Thomas (Société Rhône-Poulenc), Tranchant, Val (E.), Val (Mme E.), Val (R.), Val (Mme R.), Vallot, Varène frères, Varène (André), Varène (Mme André), Vigneron, Wacrenier-Menu, Willemetz, Willemetz (Mme), etc.

Le menu composé avec goût par M. Halter, préparé et servi d'une manière unique par le Palais d'Orsay, était ainsi composé :

Consommé Marquise  
Délices de sole au Meursault  
Selle d'agneau bouquetière  
Chapon du Mans à la broche  
Salade  
Parfait glacé Othello  
Paillettes feuilletées  
Corbeilles de fruits  
Friandises.

Vins : Graves, Médoc, Barsac, Pommard, Champagne  
Café, Liqueurs.

La carte du menu, réalisée avec art, à bande et point bleu de Sèvres, filet or, est l'œuvre de M. Hogrel, Editeur, 13, rue des Petites-Ecuries.

Pendant tout le dîner, dans la profusion de lumière de la grande salle du Palais-d'Orsay et sous le charme des ravissantes toilettes des dames exquises, s'est propagée la véritable cordialité qui resserre les liens des diverses branches de nos corporations.

L'orchestre, sous la direction éprouvée de M. Dieuzeyde, chef d'orchestre du Palais d'Orsay, y a contribué pour sa part, en faisant goûter quelques œuvres du répertoire de Saint-Saëns, Massenet, Debussy, Reynaldo Hahn, Puccini, Nussbaum et A. Thomas.

A l'heure des toasts, M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie donne la parole à M. Marc Lefébure qui s'exprime ainsi :

### Toast de M. Marc LEFÉBURE

*Président de la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie*

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur que vous avez fait à la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie en répondant ce soir à son appel. Certes, l'occasion est encore relativement assez rare de célébrer le soixantième anniversaire d'une Chambre syndicale, mais ce n'est pas seulement à cette célébration que nous vous avons conviés.

Nous avons eu, en quelque sorte, la coquetterie de nous rajeunir en fêtant le même jour l'heureuse naissance de notre filleule, la toute jeune et cependant déjà très vaillante Société des Amis de Sèvres, âgée exactement au moment où je parle, de onze heures cinquante minutes. (*Rires et applaudissements.*)

C'est cette réunion à double motif que vous avez bien voulu, Monsieur le Ministre, venir présider ce soir. Lorsqu'en compagnie de mon prédécesseur, M. Rouard, je suis venu vous trouver en votre bureau, vous nous avez reçus avec cette affabilité connue de tous et vous avez immédiatement accepté de faire, à notre Chambre syndicale, et à tous nos convives, le très grand honneur de venir ce soir parmi nous.

Vous avez voulu montrer ainsi, Monsieur le Ministre, tout l'intérêt que porte le Gouvernement aux efforts des industries des Arts du Feu, et je ne saurais assez vous en exprimer, au nom de tous ceux qui sont ici, notre très profonde reconnaissance. (*Applaudissements.*)

M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique et des Beaux-Arts, qui a présidé ce matin la séance constitutive des Amis de Sèvres, n'a pu disposer de sa soirée en notre faveur. Il a bien voulu déléguer à sa place son Chef de Cabinet, M. Dezarrois, dont le nom fait autorité comme conservateur des Musées Nationaux et directeur d'une des plus importantes revues d'art françaises. Nous vous remercions de représenter parmi nous, ce soir, M. le Sous-Secrétaire d'Etat.

Nous sommes très heureux de saluer M. le Président du Conseil Municipal. Nous savons avec quelle attention, M. le Président, vous suivez l'activité des groupements syndicaux. La Ville de Paris s'est toujours intéressée à toutes les manifestations industrielles et artistiques, et à celles de nos corporations en particulier, et la Municipalité que vous présidez avec tant d'autorité, vous apporte ainsi une nouvelle preuve de sa sollicitude pour les groupements syndicaux. (*Applaudissements.*)

Je remercie M. le Sénateur Richard, Directeur des Verreries de Vallerysthal et de Portieux, qu'il a conduit à une si grande prospérité, d'être des nôtres ce soir. Je tiens à lui en exprimer toute ma reconnaissance personnelle. (*Applaudissements.*)

Je salue notre collègue M. Donatien de la Rochefordière, Juge Consulaire, représentant M. Mignot-Mahon, Président du Tribunal de Commerce, empêché. (*Applaudissements.*)

Nous sentons tout l'honneur que nous a fait M. le Président de la Chambre de Commerce de Paris en acceptant de prendre part à cette réunion. Ce n'est jamais en vain que l'on fait appel à votre dévouement, Monsieur le Président, et nous savons tous, avec quelle distinction et quelle bonne grâce, vous assumez la lourde tâche de diriger le grand organisme qui rend tant et de si précieux services aux industriels et aux commerçants. (*Applaudissements.*)

M. Alluaud qui, entre tant de titres, est Vice-Président du Conseil d'Administration de la Manufacture Nationale de Sèvres et Président du Groupement de défense de la Porcelaine de Limoges, a bien voulu venir spécialement de Limoges

pour être parmi nous ce soir. Nous l'en remercions bien vivement. (*Applaudissements.*)

Je salue également M. Lechevallier-Chevignard, Directeur de la Manufacture Nationale de Sèvres, avec lequel nous avons collaboré de si agréable façon pour constituer la Société des Amis de Sèvres. (*Applaudissements.*)

Nos présidents d'honneur : MM. Houdaille et Rouard ;

M. Auguste Lefébure, Conseiller Municipal ;

M. Boizard, du Ministère des Finances ;

M. Lœbnitz, Président, et M. Férasson, Secrétaire général du Comité central des Chambres syndicales (*applaudissements.*) ;

M. Houtart, délégué de Section du Comité central des Maîtres de Verreries de France, représentant M. Triquet, Président de ce Comité, empêché ;

M. Guérineau, Président de l'Institut Céramique ;

MM. Magne et Bernardaud, délégués de l'Union des fabricants de porcelaine de Limoges ;

M. Balleroy, Vice-Président du groupement de défense de la Porcelaine de Limoges ;

M. Desmarquets, Président du Syndicat des fabricants de produits céramiques ;

M. Bobin, Président de la Chambre syndicale de la Verrerie en flaconnage ;

M. Gentil, Ingénieur du Service Technique de la Compagnie de Saint-Gobain ;

M. Pichot, Président du Comité de la Foire de Paris ;

M. David-Michel, délégué par le Comité de la Foire de Lyon ;

MM. Bocquillon et Benoit, Présidents, le premier, de la Société de secours mutuels de la Céramique et Vice-Président de notre Chambre syndicale ; le second, de la Société Amicale de secours mutuels de la Céramique et de la Verrerie ;

M. Derombies, Président de la Chambre syndicale des Représentants et Voyageurs de commerce en céramique et verrerie ;

MM. Val, Président de la Chambre syndicale des négociants faïenciers de France en gros et demi-gros ; Wacrenier, Président de la Chambre syndicale des négociants en porcelaine et cristaux ; Faugeron, Directeur des Faïenceries de Montereau ;

M<sup>e</sup> Bruzeau, Avocat, Conseil juridique de notre Chambre ;

Les représentants de la presse, de l'Agence Havas, et M. Sollard, Directeur de la Fédération française des artistes (*Applaudissements.*)

Je salue, enfin, en la personne des Présidents des Conseils d'Administration, Chefs d'Etablissements, Directeurs ou Agents, les représentants des principales firmes de nos métiers qui attestent la vitalité et la qualité de nos industries et de nos commerces.

Je suis également très reconnaissant aux dames de n'avoir pas craint d'assister à une réunion presque exclusivement professionnelle. (*Applaudissements.*) Saviez-vous qu'il y a seulement une centaine d'années, les assemblées de gastronomes discutaient gravement sur le point de savoir, si les femmes devaient ou non être invitées à leurs agapes, parce qu'incapables, disait-on, d'apprécier à leur valeur les mets qu'on leur servait. (*Applaudissements.*) Nous sommes heureux de constater que les partisans de l'affirmative ont brillamment triomphé. (*Applaudissements.*)

J'ai à vous présenter les excuses de quelques personnalités, dont plusieurs furent, au dernier moment, atteintes de grippe.

Se sont excusés, parmi nos invités :

M. Paul-Léon, Directeur général des Beaux-Arts ;

MM. les Sénateurs Humblot et François-Marsal ;

M. Charmeil, Directeur du personnel, de l'Expansion commerciale et du Crédit, au Ministère du Commerce ;

M. Fighiera, Directeur des Affaires commerciales et industrielles au Ministère du Commerce ;

M. F. Chapoulié, Inspecteur général des Arts appliqués ;

M. Guillaume Janneau, Administrateur du Mobilier National ;

M. Maes, Président honoraire du Comité commercial des Maîtres des Verreries de France ;

M. Goumain, Président de la Décoration française contemporaine ;

M. Cazal, Président de la Chambre syndicale des Faïenceries de France ;

M. Georges Berger, Président de la Chambre syndicale des Négociants commissionnaires et du Commerce Extérieur ;

M. Boutet, Président de la Chambre syndicale des fabricants de porcelaine du Berry ; M. Edmond Dumas.

Enfin, un certain nombre de nos sociétaires retenus par des engagements antérieurs ou également grippés nous ont exprimé tous leurs regrets et adressé leurs vœux de prospérité pour notre Chambre syndicale et la Société des Amis de Sèvres.

Je crois, mes chers collègues, que nous pouvons nous enorgueillir de compter des ancêtres céramistes parmi les tout premiers habitants de notre planète. Fût-ce pour isoler du sol quelque quartier de viande saignante ou pour puiser plus facilement de l'eau au ruisseau voisin que l'homme façonna grossièrement la première écuelle de terre argileuse ? Il fallut vraisemblablement bien des lustres et aussi une certaine tranquillité matérielle pour que les lointains descendants de cet inventeur inconscient de la céramique songeassent à orner cette écuelle de signes ou d'ornements plus ou moins glorieux. De ce premier bégaïement de l'art, à l'Exposition de 1925, vous le voyez, Messieurs, j'abrège, la route fût, vous le savez, quelque peu longue et tortueuse. Sur cette route, que d'obstacles, mais aussi que de victoires sur la matière ingrate qui ne livre ses secrets qu'à ceux qui savent les lui arracher. Quels efforts connus ou inconnus, mais aussi quelle dû être l'immense satisfaction intime de ceux qui, bâtissant pierre par pierre, l'édifice, trouvèrent ou retrouvèrent qui, une pâte d'un grain ou d'une consistance jusque-là inconnus, qui, une couverture nouvelle, qui, un émail rare, qui, une forme ou un décor, d'où naissait l'enthousiasme ! Dans cette course du flambeau, la France n'a certes pas à rougir du rang qu'elle occupa. Les étapes glorieuses se nomment Saint-Porchaire, Rouen, Nevers, Moustiers, Vincennes, Saint-Cloud, Chantilly, Sceaux, Strasbourg, Marseille, Sèvres, enfin ! Toujours à l'avant-garde, l'art de la terre constitua, pour tous les arts modernes, une " source de rajeunissement ", selon l'expression d'Henri Clouzot. De nos jours, le grès, ce " mâle de la porcelaine ", comme disait Carriès, rénové de l'art japonais, s'est affirmé comme une matière d'une noblesse artistique incomparable avec Chaplet, Carriès et notre grand Delaherche.

Citerai-je également les noms glorieux que vous avez tous sur les lèvres : les Decœur, Lenoble, Lachenal, Goupy, Mayodon, Massoul, Cazaud, Jean Besnard et tant d'autres que j'oublie. (*Applaudissements.*)

Avez-vous jamais songé, Messieurs, à l'effort simplement technique de ces réalisations que vous admirez ? Beaucoup d'entre vous ne le connaissent que trop. Prenons simplement un exemple que nous avons sous les yeux, celui de ce magnifique et historique surtout des chasses, selon Oudry, dont l'origine remonte à 1770 et qui constitue la plus somptueuse ornementation que l'on puisse rêver pour une table. Il nous a été gracieusement prêté par la Manufacture de Sèvres, en votre honneur. Imaginez la somme de travail que représente la production d'une pièce un peu compliquée de ce biscuit. Certains de ces groupes, comme celui de la chasse au cerf, de la chasse au loup ou de la chasse au sanglier, comportent au moins 80 ou 100 morceaux différents entraînant l'établissement d'autant de moules.

Ce simple exemple donne idée des difficultés techniques auxquelles doit se plier notre industrie céramique. Loin de la rebuter, elles exaltent, au contraire, ses facultés créatrices, et le résultat en a produit le splendide essor actuel dont nous sommes fiers d'être les témoins. (*Applaudissements.*)

L'industrie sœur, la Verrerie, a, par sa nature même, d'être ou de ne pas être, moins évoluée dans le cours des âges : le verre, que, selon la tradition, quelques inscrits maritimes du temps, produisirent, par hasard, sur une plage de Phénicie, en cuisant leurs aliments, était déjà réellement du verre. A vrai dire, Plinie nous a transmis là une histoire quelque peu méridionale, car, depuis lors, aucun cuisinier n'est jamais plus parvenu à entretenir en plein air, sous son pot-au-feu, une température de 1000 à 1200° au moins nécessaire pour fondre le verre. (*Rires et applaudissements.*) Quoi qu'il en soit en verrerie, les progrès portèrent certes sur le perfectionnement de la matière, de sa pureté, de sa limpidité, mais plus

encore sur les procédés de fabrication. Pendant des siècles et presque jusqu'à la guerre, cette fabrication était restée celle que nous montrent les fameux hypogées de Beni-Hassan, sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Le verre était soufflé par le souffle des poumons de l'ouvrier ; et voici que, très brusquement, et pour une part importante de l'industrie du verre, la machine a remplacé l'homme dans la plupart des productions en grande série, sans caractère artistique. Est-ce à dire que l'art même de la verrerie, cet " ars tam nobilis ", comme le décrétait le Sénat de Venise, soit, en face du machinisme, destiné à périr ? Au contraire. J'ai vu aux Etats-Unis, dans le hall même où rugissaient de formidables machines produisant près de 50.000 flacons par vingt-quatre heures, des équipes d'ouvriers verriers continuant paisiblement leur travail millénaire de soufflage à la bouche. D'ailleurs, notre époque n'est-elle pas celle des plus prestigieux artistes verriers, tels que Gallé, fondateur de l'Ecole de Nancy, Daum, membre de notre Chambre, que nous espérons avoir en personne avec nous ce soir, Decorchemont, Argy-Rousseau, Marinot, et surtout René Lalique, le Maître incontesté, le réalisateur de prodigieux tours de force techniques, le créateur des plus purs chefs-d'œuvre de l'art moderne du verre. Je regrette vivement l'absence de M. Lalique, membre de notre Chambre : son état de santé ne lui a pas permis d'être des nôtres ce soir, je lui adresse l'hommage de notre très grande admiration. (*Applaudissements.*)

Vous le voyez, Messieurs, en céramique et en verrerie, notre époque ne fera pas trop mauvaise figure. Une époque a les artistes qu'elle mérite. S'il échoit au XX<sup>e</sup> siècle la mauvaise fortune d'être, lui aussi, qualifié de " stupide ", espérons que l'on fera une exception pour sa production artistique. Dans nos métiers, notre génération n'a pas démerité.

C'est de l'idée de réunir ces forces vives artistiques aux énergies industrielles qu'est née notre Chambre syndicale. En 1868, une cinquantaine de pionniers décidèrent de fonder une " Association entre les diverses branches de l'industrie et du commerce de la céramique et de la verrerie ".

Dans ce vaste cadre, l'Association a, sous la direction éclairée de ses présidents successifs, peu à peu réalisé l'idée première. D'abord, Léon Peullier, premier Président, qui occupa deux fois le fauteuil, de 1868 à 1874 et de 1878 à 1885. puis Dommartin, Saglier, Thierry, Harant, M. Houdaille ici présent, actuellement notre Président d'honneur et qui assumait ensuite avec la même maîtrise et la même autorité que nous lui avons connues, la charge de Président du Comité Central des Maîtres de Verreries de France (*applaudissements*) ; puis M. Méran, et enfin, de 1920 à 1928, mon brillant prédécesseur M. Rouard (*applaudissements*), qui rétablit sur de nouvelles bases les services de la Chambre désorganisés par la guerre, et qui, Président de classe à l'Exposition de 1925 sut donner à la Section de Céramique un éclat dont chacun garde le souvenir, et à notre Chambre syndicale un merveilleux rayonnement. Je n'ai eu, bien simplement, qu'à suivre ses directives. (*Applaudissements.*)

Notre Chambre actuelle forme une sorte de fédération, arbitrant, en quelque sorte, les intérêts des nombreuses spécialités de nos métiers. La qualité de ses membres, fabricants, manufacturiers, transformateurs de matière première, commerçants (grossistes et détaillants), auxquels il faut ajouter les décorateurs, graveurs, tailleurs de cristaux, mouleurs, fabricants de produits réfractaires, constructeurs de fours, etc., c'est-à-dire de tous ceux qui s'occupent directement ou indirectement des Arts du Feu, cette qualité, dis-je, atteste la diversité et situe la complexité du rôle de notre groupement. Si les intérêts particuliers des spécialistes se discutent séparément dans chacun des 7 groupes de notre Chambre, en liaison avec les Syndicats professionnels de ces spécialistes, ces intérêts se conjuguent sur le plan supérieur de la Chambre syndicale, perdant ainsi ce qu'ils ont parfois de trop spécial à chaque profession, pour acquérir cette forme générale sous laquelle ils peuvent être pris en considération par les Pouvoirs publics.

En outre, ce groupement à l'allure fédérative, ne facilite-t-il pas tout spécialement la tâche des Administrations de l'Etat auxquelles nous avons affaire ? Les questions douanières, par exemple, si complexes, n'ont-elles pas déjà fourni la preuve du rôle important que nous assumons et de la colla-

boration que nous pouvons utilement offrir aux organismes nationaux ? En échange de cette collaboration, les groupements syndicaux comme le nôtre semblent pouvoir revendiquer le droit d'être tenus au courant des négociations qui, parfois, se traînent à notre insu et se terminent à nos dépens. Les Administrations de l'Etat ne doivent pas se considérer comme amoindries de solliciter l'avis des groupements professionnels qualifiés ; nous reconnaissons, d'ailleurs, que beaucoup de ces Administrations ne manquent jamais de nous consulter, lorsque l'intérêt de nos corporations est en jeu. Depuis sa fondation, notre Chambre n'a pas manqué de prendre une part active aux grandes manifestations industrielles commerciales et artistiques. Sans remonter aux Expositions de 1889 et de 1900, où elle fut brillamment représentée, elle s'enorgueillit d'avoir obtenu à l'Exposition des Arts industriels et décoratifs modernes de 1925, un très brillant et très légitime succès, grâce à l'initiative, au talent d'organisation et à la parfaite connaissance des tendances de l'art moderne de notre président d'honneur M. Rouard. (*Applaudissements.*)

Il était naturel que l'idée de la Société des Amis de Sèvres prit corps dans le sein de cette Chambre de la Céramique et de la Verrerie. Cette idée, en gestation depuis quelque temps, a rencontré des protagonistes convaincus, comme notre collègue M. Legay. Cette réalisation dépassait le cadre de notre groupement corporatif, et c'est pourquoi nous nous sommes adressés à tous ceux qui, par goût ou par métier, s'intéressent à nos industries, sûrs que nous étions, par avance, de leur "amitié", pour notre grand Institut national de Céramique, d'une si haute renommée mondiale et qui a déjà rendu de si éminents services à nos chercheurs et à nos industriels. Guidés par M. Lechevallier-Chevignard, auquel j'exprime toute notre très vive gratitude pour son accueil chaleureux, et pour le concours qu'il nous a fourni sans compter (*applaudissements*), nous avons cherché à faire comprendre aux collectionneurs, aux amateurs, aux industriels quelle belle œuvre ils peuvent accomplir en enrichissant les collections du Musée. Vous savez, Messieurs, que ce Musée, sous la direction éclairée de M. le Conservateur Haumont, que je suis heureux de saluer parmi nous, ne s'attache pas seulement à réunir des pièces présentant un caractère artistique ou historique. C'est aussi un Musée technique, et, à ce titre, il a le devoir de rechercher les œuvres actuelles, même, comme je le disais ce matin, même celles qui sont à l'avant-garde du mouvement artistique. Parmi elles, plusieurs, beaucoup même, nous l'espérons, présenteront aux yeux de nos descendants, une valeur que le temps aura consacrée.

Le Musée de Sèvres est aussi le Musée de la Verrerie. N'oublions pas, en effet, que lors du premier classement méthodique de ses collections en 1824, il fut dénommé : "Musée Céramique et Vitrique".

Notre Chambre, qui groupe les représentants de ces deux parties des Arts du Feu, se devait donc d'être la marraine de la nouvelle société des Amis de Sèvres. Elle se penche sur le berceau de sa filleule, et telle la bonne fée des contes de notre jeunesse, elle lui offre deux cadeaux : l'un, tout matériel : l'adhésion d'un grand nombre de ses membres ; l'autre, d'ordre moral : une grande foi dans son avenir. (*Applaudissements.*)

Je lève mon verre à cet avenir de la Société des Amis de Sèvres, et à la prospérité de nos belles industries de la Céramique et de la Verrerie. (*Vijs applaudissements prolongés.*)

A son tour, M. Lechevallier-Chevignard prend la parole et porte le charmant toast suivant :

#### Toast de M. LECHEVALLIER-CHEVIGNARD

Directeur de la Manufacture Nationale de Sèvres

Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs,

Je crois que, parmi ceux qui sont appelés à prendre la parole ce soir, je suis le plus heureux, parce que je viens pour vous dire merci, et me réjouir de ce que la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie ait voulu laisser, de son soixantenaire, un souvenir tangible, en fondant les "Amis de Sèvres".

On en parlait depuis longtemps et je crois que mon voisin y avait déjà pensé, mais on ne la fondait pas. Nous étions une des rares institutions de ce genre, un des rares musées auquel, par l'instinct tout humain de se grouper, n'était pas juxtaposée une Société d'Amis.

Ce retard, M. Lefébure l'a largement rattrapé. Et si nous avons attendu, je ne regrette rien, parce que la jeune Société qui a bien douze heures maintenant (*rires*) a un but beaucoup plus large que celui des Amis — je ne citerai aucun Musée, je ne veux désobliger personne — enfin, que celui des Amis de Musée en général, parce que les Amis de Musée, généralement, ne s'occupent que du passé ; or, grâce à vous, nous allons nous occuper du passé et aussi du présent et même de l'avenir.

Pour le passé, nous vous solliciterons comme il convient de nous aider à acheter les objets que la munificence de l'Etat ne nous permet pas toujours d'acquérir : nous avons 6.000 fr. de crédit ! (*Rires et applaudissements.*)

Voilà donc un point : évidemment, nous augmenterons nos collections grâce à vous. Votre Président y a fait une allusion sur laquelle je peux revenir.

Je vous disais que je venais pour vous dire merci, mais je m'aperçois que j'avais aussi quelque chose à vous demander.

Brongniart, il y a plus d'un siècle, avait créé ce Musée en faisant, je ne dis pas des prélèvements, mais en sollicitant quelques cadeaux des fabricants du temps, dans les différents pays sur lesquels la France avait une petite autorité. Aujourd'hui, je vous vois réunis ici et je pense que beaucoup d'entre vous, dans leurs réserves, dans leurs familles même, ont des objets de fabrication extrêmement intéressants (*rires*), et je vous demande, en rentrant chez vous, de regarder dans les placards, dans les placards surtout, les choses démodées auxquelles vous ne tenez pas, et, mon Dieu ! nous pourrions peut-être en faire quelque chose.

Et en disant cela, je pense encore à une question d'économie. Quand nous achetons un bibelot ancien, grâce à vous, toujours, nous le payons très cher ; mais si vous nous donnez des objets qui n'aient pas encore valeur de musée (*rires*), vous nous ferez un cadeau qui, dans quelque temps, vous fera honneur, qui fera honneur à la fabrique que vous représentez ou que vous dirigez. Il y a donc là un point qui nous paraît tout à fait intéressant pour vous... pour nous aussi ! (*Nouveaux rires.*)

Il y a un point aussi, par lequel la nouvelle Société se distingue tout à fait des autres, et c'est là l'avenir : c'est que votre Président a bien voulu prévoir que la Société s'intéresserait aux élèves de l'Ecole de Céramique. Et c'est encore dans votre intérêt ce que nous faisons là, car, en somme, ces jeunes gens sont vos collaborateurs de demain ; vous avez donc tout intérêt à ce qu'ils soient éduqués le mieux possible, à ce qu'ils voient le plus de choses, pour être, pour vous, les meilleurs collaborateurs. Donc, je ne vous demande en somme qu'un petit versement préalable, en échange duquel je vous donnerai de bons élèves et de bons collaborateurs. (*Rires et applaudissements.*)

Et tout cet ensemble, Messieurs, me donne un peu d'orgueil, parce que j'ai toujours souhaité de toutes les façons, que cette vieille Manufacture de Sèvres, qui a paru évidemment quelquefois un peu défraîchie, mais qui garde tout de même son prestige, vive en contact permanent, de toute façon, avec vous et au milieu de vous, qu'elle soit simplement un membre de votre Compagnie.

Eh bien ! cette création qui vient de vous, qui vient de votre Président, me montre que nous sommes bien d'accord, et que, si nous tâchons de vous rendre des services, vous nous gardez l'estime que nous désirons.

Donc, c'est avec une joie profonde que je vous remercie de l'effort que vous avez bien voulu faire, et, moi aussi, j'ai pleine confiance dans les résultats qui seront atteints par cette jeune personne qui, évidemment, à son premier jour, ne balbutie même pas, mais qui parlera très haut, j'en suis persuadé, un jour.

Et je renouvelle mon appel. Il y a certainement ici quelques personnes, qui ne sont pas inscrites encore aux "Amis de Sèvres", mais je suis persuadé que nous allons recevoir incessamment leur bulletin d'adhésion, puis les objets qu'elles retrouveront ; tout ce que je vous ai demandé. (*Rires.*)

C'est donc, moi aussi, à la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie, dont je m'honore d'être un humble

membre, et à la Société des Amis de Sèvres, que je lève mon verre ce soir. (*Applaudissements répétés.*)

\* \*

M. Alluaud, vice-président du Conseil d'Administration de la Manufacture de Sèvres, dans un discours important que nous regrettons de ne pouvoir insérer ici, en raison de l'abondance des matières, a vanté au Ministre et en qualité de Président du Groupe de Défense de la porcelaine de Limoges, les titres de gloire de cette porcelaine, en prédisant beaucoup de son avenir.

\* \*

M. Lemarchand, président du Conseil Municipal, dans un discours que nous regrettons également vivement de ne pouvoir publier, faute de place suffisante, a rendu hommage à la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie, et a salué et remercié ses animateurs, au nom de la Ville de Paris, si riche en industries d'art et de luxe et si fière d'en montrer les ressources à ses visiteurs.

\* \*

M. Dezarrois, chef de Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a apporté les regrets de M. André François-Poncet, empêché, et témoigné de la sollicitude administrative du Département à l'égard des Amis de Sèvres et de la Chambre syndicale.

Enfin, M. Bonnefous, ministre du Commerce et de l'Industrie (et député de Seine-et-Oise), fit goûter son éloquence dans la charmante improvisation suivante :

#### Allocution de M. BONNEFOUS

*Ministre du Commerce et de l'Industrie*

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques années, un ministre prenant la parole, à 10 h. 30 du soir, dans un banquet, la conserva jusqu'à 11 h. 20 ; j'assistais à cette séance et je peux témoigner que la plupart des auditeurs étaient enragés à la sortie, et portaient, presque avec colère, la tasse de café qu'ils avaient trop attendue. (*Rires.*)

Je n'ai pas, en ce qui me concerne, l'intention de vous infliger pareil supplice et vous comprendrez tout de suite pourquoi.

Comme je le disais tout à l'heure à votre aimable président, ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir. Je suis, en effet, Ministre du Commerce ; je ne suis pas Ministre des Beaux-Arts. Le distingué représentant de M. André François-Poncet a tenu, à sa place, le rôle que M. André François-Poncet aurait tenu ici même, s'il avait été chargé de présider ce banquet.

Je sais bien que vous êtes, dans une certaine mesure, des commerçants, mais oserais-je prononcer cette parole devant les merveilles d'art dont nous sommes entourés et devant celles que vous fabriquez tous les jours ? Certainement, notre éminent ami M. Baudet, Président de la Chambre de Commerce de Paris, ne m'en voudra pas de mettre ce soir les Beaux-Arts au-dessus du Commerce. (*Rires.*) Nous avons été habitués à considérer les objets d'art comme des objets dont, évidemment, l'utilité est certaine, pour ceux qui les fabriquent et, surtout, pour ceux qui les vendent, mais nous répugnons à la pensée de voir, dans l'objet d'art, d'abord l'objet commercial.

Et c'est ce qui fait que, tout l'après-midi, je me disais : « mais pourquoi m'a-t-on invité à présider le Banquet de la Céramique ? » (*Applaudissements.*)

Mesdames, Messieurs, si j'y ai été convié pour mon plaisir, je le comprendrais, car j'ai pris un très vif plaisir tout au moins à la partie du banquet où je n'ai pas parlé (*rires*), mais, au moment précis où j'ai quelque chose à vous dire, je me rappelle quelles sont mes fonctions, et je suis obligé

de rechercher avec difficulté, car vous ne m'y avez pas aidé, pourquoi je suis ici. (*Rires.*)

Alors, je me rappelle qu'il y a quelques jours, j'ai signé un accord franco-tchécoslovaque et que les Tchécoslovaques sont des verriers très distingués, je ne sais pas s'ils sont céramistes aussi distingués qu'ils sont verriers, mais, en tout cas, je sais que vous avez accepté, n'est-il pas vrai, au nom de vos intérêts commerciaux — je vous demande pardon tout de suite d'un si vilain mot (*rires*) — vous avez accepté, que l'arrangement que nous avons contracté avec la Tchécoslovaquie, fût ratifié par vous.

Je me suis dit : c'est peut-être en reconnaissance du fait que nous n'avons pas trop sacrifié vos intérêts dans cet accord (*rires et applaudissements*) que vous m'avez invité à ce banquet.

Eh bien, au dernier moment, je me suis aperçu que j'avais peut-être une raison d'être ici. M. Lechevallier-Chevignard, administrateur de la Manufacture de Sèvres, dans un discours plein d'aménité et de traits malicieux, m'a laissé me souvenir que je représentais ici — je ne parle pas comme membre du Gouvernement, mais comme député — la commune de Sèvres. Et il est certain, qu'à première vue, quand on voit "Les Amis de Sèvres" sur un menu, on se dit que le député du même nom doit être au premier rang de ces amis ; c'est entendu, mais je crains que les Amis de Sèvres soient, comme les Amis de Fontainebleau et aussi de Versailles, des personnes qui s'intéressent aux œuvres d'art et non pas aux œuvres électorales (*rires*) ; et, dans ces conditions, si je suis au premier rang des Amis de Sèvres, c'est parce que j'admire les objets qui sortent de la Manufacture de Sèvres, que j'y compte évidemment des électeurs, en moins grand nombre cependant que les blanchisseurs du même quartier. (*Rires.*)

Eh bien ! nous avons des exemples de Sèvres en face de nous. Mes voisins et moi nous avons tremblé pendant le temps du dîner qu'une glace malencontreuse ne vint s'abattre devant ces chefs-d'œuvre. Sèvres s'est commercialisé — encore un mot que je ne devrais pas employer — et depuis que Sèvres est devenu autonome, Sèvres qui coûtait de l'argent à l'Etat, va peut-être, maintenant, lui en rapporter (*rires et applaudissements*) ; j'en appelle à M. Lechevallier-Chevignard, ou tout au moins, Sèvres va se suffire à soi-même.

Voilà donc les principales raisons de ma présence ici.

Sèvres, il y a quelques années, a eu une mauvaise réputation ; je vous demande pardon, mon cher administrateur, c'est une réputation qui est tout à fait extérieure à la Manufacture. Il s'y est, en effet, signé un traité, dont la fragilité a paru emprunter quelque chose aux objets qui, trop facilement, se cassent, dans cette Manufacture. Vous avez entrepris de consolider Sèvres dans l'opinion publique. Vous voulez avoir autour de vous un grand nombre d'adhérents qui aideront la Manufacture de Sèvres à se développer, à vivre et à faire de la Beauté. Vous avez des organisations qui frappent les yeux comme, par exemple, celle que l'on voit dans la rue de Rivoli, celle qu'on voyait autrefois, je crois, avenue de l'Opéra ; vous êtes devenus des commerçants d'art et vous allez réussir très certainement à répandre, avec le nom de Sèvres, le goût français parmi tous ceux qui visitent Paris, qui ne sont pas toujours ceux qui l'ont connu jadis et qui seront de plus en plus ceux qui auront à apprendre ici quelque chose de ce qui est notre esprit de finesse, de goût, de mesure, de sentiment artistique.

Nous pouvons, là aussi, faire une exportation qui, pour ne pas s'inscrire dans les articles d'un traité ou d'un accord commercial, est de nature à répandre sur la France, de plus en plus, la réputation qu'elle a déjà conquise et à lui valoir l'admiration du monde entier.

Et alors, Mesdames, Messieurs, j'empiète peut-être en ce moment sur le rôle de mon aimable et éminent collègue, M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, mais vous me permettez, en portant la santé de M. le Président de cette assemblée, de ce banquet, et de votre Société, de boire, purement et simplement à l'Art français, qui a peut-être, pour se développer, besoin encore du Commerce, mais qui n'a pas beaucoup besoin du concours du Ministre du Commerce, lequel regrette profondément de terminer par un acte d'humilité, comme il a commencé.

Je bois, Mesdames, Messieurs, à votre santé à tous, et au développement des belles qualités dont vous nous avez, dans

beaucoup de vos créations, donné constamment l'exemple. (Applaudissements prolongés.)

\* \* \*

Il était minuit quand les derniers convives se séparèrent, non sans avoir profité de la soirée pour échanger, au cours de fructueuses conversations, des idées, des projets... artistiques et autres, dans les domaines les plus divers.

Soirée exquise, consacrée à la louange de l'art et à celle de ses animateurs, penchés sur le berceau de la jeune Société des " Amis de Sèvres ", baptisée le matin même. Belle journée pour la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie, qui peut être félicitée d'avoir utilement et magnifiquement réchauffé la sympathie corporative.

Des remerciements aux organisateurs de cette manifestation :

Pour la Manufacture de Sèvres : à MM. Lechevallier-

Chevignard, Haumont, Pourchet, Granger et Baudin et tous leurs collaborateurs ;

Pour la Chambre syndicale : à M. Marc Lefébure, président, auteur et animateur de cet heureux mouvement, admirablement secondé par l'infatigable activité de M. Péroté ; à M. Hogrel, éditeur, qui a brillamment édité les cartes et menus, mis du personnel à notre disposition, et ouvert aimablement l'hospitalité de ces colonnes supplémentaires à notre propagande ; à MM. Halter, commissaire général, qui a organisé la fête au Palais-d'Orsay ; à MM. Sénac, Bocquillon, Legay, Lacroix, Lobjoy, Paul Rouard et Lubin-Blum, commissaires, qui ont payé avec tant de bonne grâce de leur personne, à tous ceux, enfin qui, à un titre quelconque, ont participé au succès de la fête, à nos invités, aux convives, aux membres de la Chambre syndicale et aux " Amis de Sèvres ".

R. B.

## CONVOCA TION

Nous prions nos Sociétaires de bien vouloir assister à la **prochaine réunion mensuelle** qui aura lieu le **mardi 5 mars 1929, à 14 h. 30, au Siège du Syndicat.**

### ORDRE DU JOUR :

Adoption du procès-verbal des réunions du 5 Février 1929.  
Admissions, présentations,  
Correspondance ;

Propagande de la Chambre syndicale.  
Communications du Président ;  
Questions diverses.

Faïences, Porcelaines, Verreries et Cristaux  
FANTAISIES DIVERSES  
POTERIES ET GRÈS  
Et tous Articles de Ménage  
SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS  
**VARÈNE Frères**  
Au Capital de 1.650.000 francs  
144, Rue de Flandre - PARIS (XIX<sup>e</sup>)  
(Anciennement 15, Rue Doudeauville)  
Téléphone : NORD 08-49 et 54-83  
VENTE EXCLUSIVEMENT EN GROS  
Compte chèques postaux 6.155 R. C. Seine 209.11

FABRICANTS,  
pour vos besoins en  
REPRÉSENTANTS et VOYAGEURS  
prière de vous adresser au  
Président de la Chambre Syndicale  
des Représentants et Voyageurs en Céramique et Verrerie  
15, Rue Martel, PARIS (10<sup>e</sup>)  
Téléphone : PROVENCE 53-43

# Verreries décorées de Sarrebourg

ÉMAUX ARTISTIQUES SUR SERVICES DE TABLE  
ET ARTICLES FANTAISIE

Société anonyme : Verreries Lorraines à Sarrebourg (Moselle)